

DÉCLARATION DE PROTECTION DES DONNÉES

Adaptée par la Ligue pulmonaire bernoise
1^{er} septembre 2023 (STH)

1 Généralités

La Ligue pulmonaire bernoise (LPBE) collecte et traite des données personnelles (y compris des catégories particulières de données personnelles) dans le respect des dispositions légales en vigueur en Suisse en matière de protection des données. La présente déclaration décrit comment et dans quel but vos données sont collectées, saisies et utilisées. Les données concernées dans un cas concret dépendent essentiellement de la prestation demandée ou convenue.

2 Qui est responsable du traitement des données et à qui puis-je m'adresser?

Responsable du traitement des données:

Ligue pulmonaire bernoise
Chutzenstrasse 10
3007 Berne

Pour toute question relative à la protection des données, vous pouvez vous adresser à notre service de la protection des données:

E-mail: it@lungenliga-be.ch

3 Quelles données traitons-nous et d'où proviennent-elles?

Nous traitons les données personnelles que nous recevons de nos client(e)s dans le cadre de nos relations d'affaires.

Les données à caractère personnel pertinentes sont, entre autres:

- données d'identification (par ex. nom, date de naissance, état civil, numéro AVS, sexe, situation familiale)
- coordonnées (par ex. adresse privée, e-mail, numéro de téléphone)
- informations sur la relation d'affaires possible (par ex. besoins)
- autres informations (par ex. profession, formation, intérêts)
- données sur la publicité et les ventes
- données relatives aux dons

ainsi que d'autres données comparables aux catégories susmentionnées.

Ces données personnelles proviennent

- soit des personnes concernées elles-mêmes, en ce sens qu'elles les ont communiquées à la LPBE à l'occasion de la relation d'affaires ou au cours de celle-ci;
- ou les données personnelles ont été créées par la LPBE elle-même (par ex. évaluations) ou ont été collectées par la LPBE dans le cadre de la relation d'affaires en raison d'actions des personnes concernées;
- ou ont été transmises à bon droit par la Ligue pulmonaire suisse, d'autres ligues cantonales ou d'autres tiers (compagnies d'assurance, fournisseurs de prestations médicales, prestataires de services juridiques, etc.).

4 Dans quel but les données sont-elles traitées?

Nous traitons les données personnelles conformément aux dispositions de la loi fédérale suisse sur la protection des données (LPD) aux fins suivantes:

4.1 Pour remplir des obligations contractuelles

Le traitement des données a lieu pour la fourniture de nos prestations dans le cadre de l'exécution de nos contrats avec nos client(e)s ou pour l'exécution de mesures précontractuelles.

Les finalités du traitement des données dépendent en premier lieu de la prestation de service concrète (par ex. conseil, information, formation continue) et peuvent comprendre, entre autres, des données d'identification, de santé et de dons. Les autres détails concernant les finalités du traitement des données figurent dans les documents contractuels et les conditions générales déterminants.

4.2 Dans le cadre de la pesée des intérêts

Si nécessaire, nous traitons vos données au-delà de l'exécution proprement dite du contrat pour préserver des intérêts légitimes de notre part ou de tiers. Exemples:

- consultation et échange de données avec des tiers et des services de renseignements (mandants, offices fédéraux, etc.) pour déterminer l'analyse des besoins individuels ainsi que l'état de santé et le tableau clinique
- examen et optimisation des procédures d'analyse des besoins
- la publicité ou les études de marché et d'opinion, dans la mesure où vous ne vous êtes pas opposé(e) à l'utilisation de vos données (voir également le paragraphe 9)
- exercice de droits légaux et défense en cas de litiges juridiques
- assurer la sécurité informatique et le fonctionnement informatique de la LPBE
- prévention et élucidation de délits, vidéosurveillance pour le respect du droit de domicile
- mesures de sécurité des bâtiments et des installations (par ex. contrôles d'accès)
- mesures de gestion des affaires et de développement des services et des produits

En outre, nous collectons des données personnelles à partir de sources accessibles au public à des fins d'acquisition de client(e)s.

4.3 En vertu de dispositions légales ou dans l'intérêt public

En outre, en tant qu'association et organisation de santé, nous sommes soumis à diverses obligations légales, c'est-à-dire des exigences légales (par ex. loi sur les caisses de pension, loi sur les assurances sociales) ainsi que diverses obligations d'explication et d'information. Parmi les finalités du traitement figurent notamment la vérification de l'identité et de l'âge, l'accomplissement des obligations de déclaration ainsi que l'établissement de rapports à l'intention des parties légitimes.

4.4 Sur la base de votre consentement

Si vous nous avez donné votre consentement au traitement de vos données personnelles à des fins spécifiques, nous traiterons vos données personnelles en conséquence. Un consentement donné peut être révoqué. La révocation prend effet à la date de la révocation. Les traitements effectués avant la révocation ne sont pas concernés.

Le traitement des données personnelles tel qu'indiqué ci-dessus peut comprendre tous les détails relatifs aux personnes concernées, la relation entre les personnes concernées et la LPBE ainsi que les détails concernant les éventuels bénéficiaires, mandataires et représentants et autres personnes impliquées dans la relation d'affaires.

5 Ai-je l'obligation de fournir des données?

Dans le cadre de notre relation d'affaires, vous devez fournir les données personnelles qui sont nécessaires à l'établissement et à l'exécution d'une relation d'affaires et à l'exécution des obligations contractuelles qui y sont liées ou que nous sommes légalement tenus de collecter. Sans ces données, nous ne serons généralement pas en mesure de conclure le contrat avec vous ou de l'exécuter.

6 À qui les données sont-elles communiquées?

Au sein de la LPBE, les services qui ont accès à vos données sont ceux qui en ont besoin pour remplir nos obligations contractuelles et légales et pour défendre nos intérêts légitimes.

Les données personnelles peuvent être transmises aux destinataires suivants:

- organismes et institutions publics en vertu d'une obligation légale: par ex. les assurances sociales (AVS, AI, AC);
- assurance maladie et assurance accident;
- les entreprises qui fournissent des services à la LPBE (par ex. Swisscom, Microsoft) ou avec lesquelles la LPBE collabore pour fournir ses services;
- autres tiers externes (par ex. la Ligue pulmonaire suisse, autres ligues pulmonaires cantonales);
- les tribunaux, les autorités chargées de l'application de la loi ou de la surveillance;
- les audits: la divulgation de données à caractère personnel est également nécessaire pour les audits de confidentialité ou de sécurité et/ou pour enquêter sur une plainte ou une menace pour la sécurité ou y répondre.

La transmission des données n'a lieu que dans la mesure où la transmission ou la demande de transmission se fait conformément aux directives de la LPBE.



7 Les données sont-elles transmises à l'étranger ou à une organisation internationale?

La LPBE traite en principe les données personnelles en Suisse. Dans les cas suivants, les données personnelles peuvent être traitées à l'étranger ou transmises à l'étranger (dans le monde entier) si vous travaillez avec nous ou en notre nom aux fins décrites dans la présente déclaration de protection des données. Nous ne transférons vos données personnelles que vers des pays qui garantissent un niveau de protection des données adéquat ou, en l'absence d'une telle législation garantissant une protection adéquate, sur la base de mesures de sécurité appropriées (par ex. des clauses contractuelles types approuvées par la Commission européenne).

- Pour la mise à disposition de l'infrastructure informatique basée sur Microsoft
- Lors du traitement des commandes des client(e)s (par ex. échange avec les prestataires de services médicaux)
- Pour le télémonitoring chez les patient(e)s en thérapie à domicile; chez les patient(e)s/client(e)s vivant à l'étranger
- En ce qui concerne les demandes de renseignements et les obligations de renseignement vis-à-vis des autorités étrangères

8 Pendant combien de temps les données sont-elles conservées?

La LPBE traite et conserve les données personnelles aussi longtemps que cela est nécessaire à l'exécution de nos obligations contractuelles et légales. Les obligations légales de conservation sont en règle générale de dix ans à compter de la fin de la relation d'affaires.

Lorsque les données personnelles ne sont plus nécessaires à l'exécution d'obligations contractuelles ou légales, elles sont régulièrement effacées (le plus souvent une fois par an), dans la mesure où cela est techniquement possible, à moins que la poursuite du traitement des données ne soit nécessaire pour des intérêts prépondérants de la LPBE. Pour des informations plus précises sur les délais de conservation, nous vous prions de contacter notre service chargé de la protection des données (voir coordonnées au point 2).

9 Profilage et décisions individuelles automatisées

La LPBE n'établit pas de profils de personnes et ne prend pas de décisions individuelles automatisées ayant des conséquences juridiques ou d'autres conséquences négatives importantes qu'un ordinateur seul pourrait prendre à l'égard d'une personne.

10 Comment les données sont-elles protégées?

La LPBE s'engage à traiter les données personnelles avec soin et à s'assurer qu'elles sont protégées contre tout accès non autorisé. La LPBE prend des mesures techniques et organisationnelles actuelles pour protéger les données personnelles contre la perte, l'utilisation abusive, l'accès non autorisé, la transmission et la modification. Nos mesures de sécurité comprennent par exemple des pare-feux, le cryptage des données, des restrictions d'accès physiques et techniques ainsi que des sauvegardes périodiques (backup).

11 Quels sont les droits de la personne concernée en matière de protection des données?

- Droit à l'information
 - Droit de rectification et/ou d'effacement – Droit de limitation du traitement
 - Droit à l'édition et à la portabilité des données
 - Droit de s'opposer à nos traitements de données
- Autres droits juridiques (notamment droit de s'opposer à de futurs traitements de données ou à la communication de données à des tiers)

Un consentement donné pour le traitement de données à caractère personnel peut être révoqué à tout moment à notre égard. Une révocation n'a d'effet que pour l'avenir. Les traitements effectués avant la révocation ne sont pas concernés.

Pour exercer vos droits ou si vous avez d'autres questions ou préoccupations concernant la protection des données, veuillez vous adresser à notre service chargé de la protection des données (voir les coordonnées au point 2).

Si vous estimez que la LPBE n'a pas traité votre demande ou votre requête à votre satisfaction ou si vous pensez que la LPBE ne traite pas vos données personnelles de manière conforme à la protection des données, vous pouvez vous adresser à l'autorité de surveillance compétente; en Suisse, au Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence (PFPDT).

La LPBE se réserve le droit de mettre à jour et de modifier de temps à autre la présente déclaration de protection des données afin de tenir compte des changements dans la manière dont la LPBE traite vos données personnelles ou des modifications des exigences légales. Toutes les modifications que la LPBE apportera à l'avenir à la présente déclaration seront publiées sur notre site Internet. Veuillez vérifier régulièrement si des mises à jour ou des modifications ont été apportées à la présente déclaration de protection des données.